

FICHE DE SYNTHÈSE - PESTICIDES 2020

Bassin versant du RIS

Code Station : 04179700

SAGE Baie Douarnenez

Superficie : 30.56 km²

Sources des données

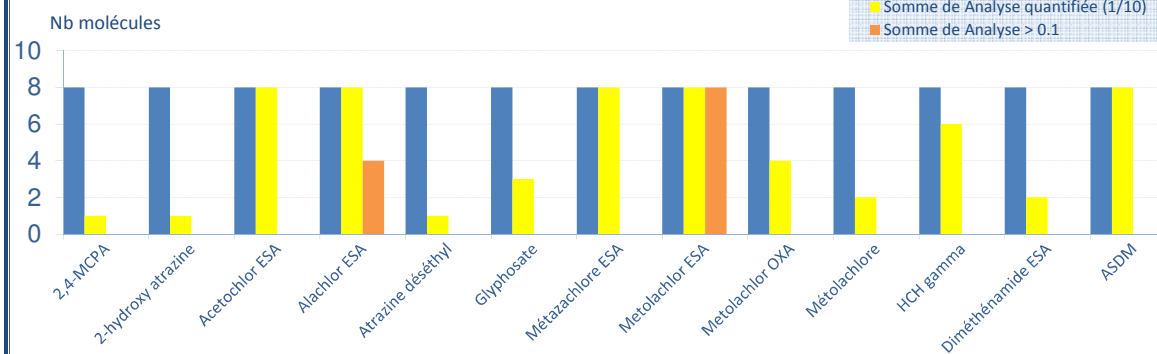
Nombre prélèvements : 8



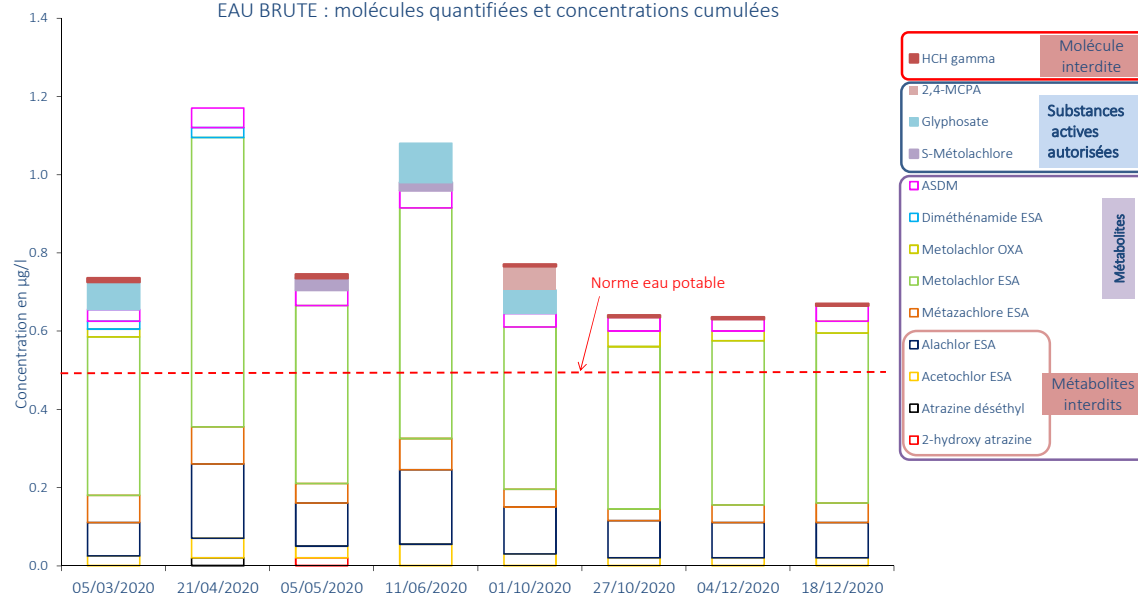
Nombre de substances analysées : 444

ANNEE 2020

Quantification et dépassement des normes par molécules



EAU BRUTE : molécules quantifiées et concentrations cumulées



Certaines molécules analysées font partie des polluants spécifiques synthétiques de l'état écologique*. Le tableau ci-contre indique le classement par paramètre.

Normes de qualité**	Concentration par molécule	Concentrations cumulées
Eau potable	0,1 µg/l	0,5 µg/l
Eau brute	2 µg/l	5 µg/l

* Arrêté du 27 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface.

** Arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.

Etat écologique*	Paramètre	Classement 2018
	2,4-D	Bon état
	2,4-MCPA	Bon état
	AMPA	Bon état
	Boscalid	Bon état
	Chlortoluron	Bon état
	Diflufenicanil	Bon état
	Glyphosate	Bon état
	Métaldéhyde	Bon état
Nicosulfuron	Bon état	
Oxadiazon	Bon état	

Analyse résultats 2020

Sur 444 molécules analysées pendant les 8 campagnes de 2020, 13 molécules ont été quantifiées. C'est deux fois moins qu'en 2018. La norme de qualité pour l'eau brute de 2 µg/l par molécule n'est pas dépassée. La norme pour l'eau potable pour une molécule seule (0.1µg/l) est dépassée à 12 reprises. Cette norme est uniquement utilisée à titre indicatif puisqu'il ne s'agit pas d'eau traitée. La norme pour les concentrations cumulées (0.5µg/l) est dépassée lors des 8 campagnes, notamment à cause des concentrations des métabolites.

Les molécules concernées par les dépassements de 0.1 µg/l sont deux métabolites :alachlor ESA et S-metolachlore ESA

Avec une concentration moyenne de 0.058 µg/l S-metolachlore ESA est le métabolite qui est le plus présent sur ce bassin versant en 2020.

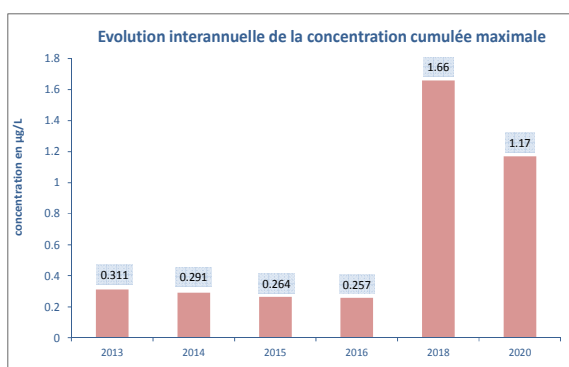
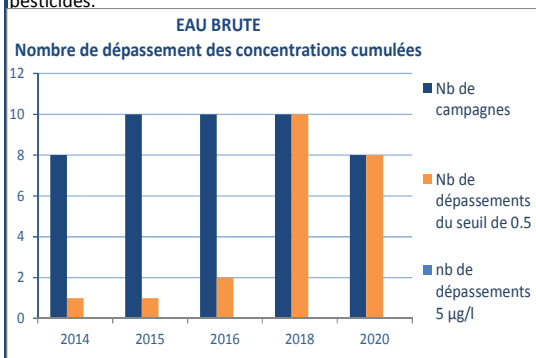
L'omniprésence de ce métabolite est constatée sur l'ensemble des bassins versants et sur les nappes d'eau souterraines.

On retrouve par ailleurs 5 molécule interdites ou métabolites de produits interdits : l'HCH gamma, isomère du lindane, un insecticide interdit en 1998 / le 2-hydroxy-atrazine et l'atrazine desethyl , des métabolites de l'atrazine (un herbicide de la famille des triazines qui est interdit depuis 2003), et l'alachlore ESA, métabolite de l'alachlore un herbicide interdit depuis 2008, et l'acetochlor ESA, métabolite de l'acetochlor un herbicide interdit depuis 2013.

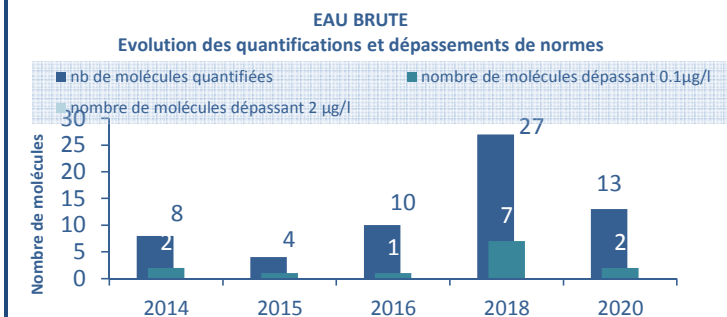
Les métabolites représentent pour une large part de la concentration en pesticides retrouvée. Ils comptent dans l'appréciation de la qualité du milieu au regard de la norme eau brute/eau potable. En moyenne sur l'année, **80% des quantités de produits retrouvés sont des métabolites**. En avril, octobre et décembre, **les métabolites représentent 100% des substances retrouvées**.

Analyse interannuelle - 2013 à 2020

Les pesticides sont transférés vers les cours d'eau essentiellement par lessivage lors des épisodes pluvieux. Les prélèvements sont donc effectués après une pluie supérieure à 10 mm/24h. L'analyse interannuelle des données est très relative : elle dépend notamment des conditions météo précédant le prélèvement, du temps de transfert propre à chaque bassin versant et également des périodes d'application des pesticides.



Dès 2018, on constate une forte augmentation des concentrations cumulées retrouvées (en fréquence et maximale). Cela est à mettre en perspective de l'augmentation du nombre de molécules analysées (50 en 2014 contre 444 en 2020, dû à l'amélioration de la qualité des analyses de laboratoire qui permettent de mesurer les métabolites présents dans l'eau, des molécules qui n'étaient pas quantifiées avant.



Normes par molécules

Entre 2013 et 2020, on constate :

- Une importante augmentation du nombre de substances actives quantifiées. Le nombre maximum de molécules quantifiées avec les métabolites est de 27 molécules en 2018
- Une augmentation du nombre de molécules dépassant la norme eau potable (0,1µg/l).
- Pas de dépassement de la norme de 2µg/l pour une molécule (norme eau brute)

